



Les jeunes face aux sociologues de la jeunesse : enjeux méthodologiques et éthiques liés aux visages des jeunes

Young people facing youth sociologists: methodological and ethical issues in the portrayal of young people

Jacques Hamel

Volume 1, numéro 1, 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1076137ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1076137ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut national de la recherche scientifique (INRS)

ISSN

2371-3054 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Hamel, J. (2016). Les jeunes face aux sociologues de la jeunesse : enjeux méthodologiques et éthiques liés aux visages des jeunes. *Revue Jeunes et Société*, 1(1), 83–95. <https://doi.org/10.7202/1076137ar>

Résumé de l'article

Sur la base d'enquêtes conduites sous l'égide de l'Observatoire Jeunes et Société, divers enjeux méthodologiques et éthiques seront envisagés dans le cadre de cet article. Après avoir montré qu'ils sont relatifs aux jeunes ciblés dans chaque cas – les étudiants différant par exemple des non-diplômés, les jeunes situés d'un côté ou de l'autre de la fracture numérique ne pouvant pas être mis sur un même pied, etc. – différents problèmes et avatars surgis tant dans le recueil que dans l'analyse des données seront énumérés avant d'exposer les remèdes apportés sur le champ, avec force imagination méthodologique, pour pouvoir mener à bien les recherches au programme. On verra ici que les visages des jeunes se répercutent sur les moyens – voire les méthodes – mis en œuvre 1) pour les rejoindre, 2) pour leur démontrer la pertinence ou le bien-fondé des études conduites à leur sujet, 3) sur l'élan, pour les convaincre de collaborer, 4) pour les intéresser aux connaissances produites grâce à leur participation et 5) les persuader de la valeur réflexive de la « sociologie de la jeunesse » susceptible de leur faire connaître leur propre visage.

© Jacques Hamel, 2017

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éerudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>



Les jeunes face aux sociologues de la jeunesse Enjeux méthodologiques et éthiques liés aux visages des jeunes

Jacques Hamel

Département de sociologie,
Université de Montréal
jacques.hamel@umontreal.ca

Résumé

Sur la base d'enquêtes conduites sous l'égide de l'Observatoire Jeunes et Société, divers enjeux méthodologiques et éthiques seront envisagés dans le cadre de cet article. Après avoir montré qu'ils sont relatifs aux jeunes ciblés dans chaque cas – les étudiants différant par exemple des non-diplômés, les jeunes situés d'un côté ou de l'autre de la fracture numérique ne pouvant pas être mis sur un même pied, etc. – différents problèmes et avatars surgis tant dans le recueil que dans l'analyse des données seront énumérés avant d'exposer les remèdes apportés sur le champ, avec force imagination méthodologique, pour pouvoir mener à bien les recherches au programme. On verra ici que les visages des jeunes se répercutent sur les moyens – voire les méthodes – mis en œuvre 1) pour les rejoindre, 2) pour leur démontrer la pertinence ou le bien-fondé des études conduites à leur sujet, 3) sur l'élan, pour les convaincre de collaborer, 4) pour les intéresser aux connaissances produites grâce à leur participation et 5) les persuader de la valeur réflexive de la « sociologie de la jeunesse » susceptible de leur faire connaître leur propre visage.

Mots-clés : Jeunes, étude sociologique, problèmes méthodologiques, méthodes qualitatives

Young people facing youth sociologists. Methodological and ethical issues in the portrayal of young people

Abstract

In this article, methodological and ethical issues are contemplated regarding surveys conducted under the auspices of the Observatoire Jeunes et Société. After showing how they relate to the specific young people targeted in each study – for example, students differing from non-graduates, and young people on each side of the digital divide, etc. –, we list different issues and avatars appearing both in data collection and in data analysis, as well as remedies which were swiftly applied, using methodological imagination, to ensure that the research remained relevant. Young people's faces have an impact on the means – or even the methods – being implemented: 1) to connect with them, 2) to show them the relevance or the merits of studies conducted about them, 3) to convince them to collaborate, 4) to make them interested in the knowledge generated through their own participation, and 5) to persuade them of the reflective value of the “sociology of youth”, as means to increase their awareness of their own portrayal.

Keywords: Young people, sociological study, methodological issues, qualitative methods

Pour citer cet article : Hamel, J. (2016). Les jeunes face aux sociologues de la jeunesse. Enjeux méthodologiques et éthiques liés aux visages des jeunes, *Revue Jeunes et Société*, 1 (1), 83-95. <http://rjs.inrs.ca/index.php/rjs/article/view/211/138>

1. Introduction

Force est de constater, d'entrée de jeu, que les jeunes posent problème aux sociologues de la jeunesse. Ils leur donnent du fil à retordre sur le plan théorique, certes, mais également en termes méthodologiques comme on le verra dans cet article. En effet, parallèlement aux difficultés théoriques que soulève l'étude sociologique des jeunes, on cherchera ici à mettre en évidence certains ratés des méthodes qualitatives mobilisées dans l'intention d'expliquer ce qu'ils sont et font sous l'optique de la sociologie. Sur l'élan, seront ensuite exposées les solutions pratiques élaborées au fil des enquêtes conduites par l'auteur de ces lignes. Sans vouloir les citer en exemple, les remèdes apportés permettront d'exhiber les problèmes que soulèvent d'emblée le recueil et l'analyse des données nécessaires à l'étude de la jeunesse en sociologie.

2. La vigilance épistémologique de rigueur

Les enquêtes conduites auprès des jeunes requièrent d'abord la vigilance épistémologique évoquée à son époque par Pierre Bourdieu dans les rares considérations qu'il a développées sur la jeunesse. En effet, elles obligent les chercheurs à se demander *qui* sont les jeunes ciblés dans leurs études et, du même coup, *qui* ils sont, comme chercheurs, face à leurs éventuels vis-à-vis invités à collaborer à leurs entreprises. En d'autres termes, la vigilance épistémologique consiste chez lui « à essayer de produire une connaissance des instruments de connaissance à travers lesquels les chercheurs connaissent le monde social des [jeunes] » (Bourdieu, 1986, p. 231).

Les sociologues de la jeunesse sont souvent, par exemple, des chercheurs universitaires, voire des professeurs habitués à fréquenter les jeunes par la force des choses. À ce titre, ils sont enclins – par déformation professionnelle – à concevoir la jeunesse sous les traits des étudiants qui forment l'auditoire de leurs cours et plus largement la population de leurs campus. De ce fait, par inclination naturelle, les jeunes peuvent être immédiatement amalgamés dans leur esprit à une *certaine* jeunesse, les étudiants en voie d'acquérir des connaissances et des compétences susceptibles de leur permettre d'entrer dans la vie adulte dans des conditions propices par rapport aux autres jeunes qui, pour toutes sortes de raison, ont hâtivement quitté les bancs d'école.

Faute de se livrer à cet exercice préalable, la vigilance épistémologique, les sociologues de la jeunesse peuvent se buter à des jeunes qui, contrairement à leurs étudiants, ne voient pas l'utilité de collaborer à des « recherches universitaires » dont ils ne tireront aucun bénéfice, pour la raison qu'ils en saisissent mal les objectifs et les retombées. Les sociologues de la jeunesse doivent par conséquent s'obliger « à prendre conscience de [leurs] catégories de perception du monde social... Qui suis-je, socialement, moi qui dis ce que je dis ? Étant donné ce que je suis, c'est-à-dire les variables qui me caractérisent (mon âge, mon sexe, ma profession, mon rapport avec le système scolaire, mon rapport avec le milieu du travail, etc.), étant donné ces variables, quelles sont les catégories de perception que j'ai toutes les chances d'appliquer à la personne que je regarde ? » (Bourdieu, 1986, p. 233), en l'occurrence jeune.

Il n'est guère étonnant que, maintes fois, les premières enquêtes au programme des sociologues de la jeunesse nouvellement entrés dans le métier ciblent au premier chef les étudiants. Les jeunes chercheurs, fraîchement émoulus de l'université, peuvent sans peine concevoir l'objet de leurs recherches, souvent lié à leur propre vie d'étudiant, et ainsi facilement déterminer l'enquête de terrain à laquelle seront sujets des individus dotés de caractéristiques sociales semblables aux leurs.

3. Les jeunes et les étudiants comme sujets à des enquêtes sociologiques, retour sur une étude des diplômés

Les premières enquêtes de l'auteur de ces lignes ont ainsi ciblé les nouveaux diplômés issus des programmes universitaires offerts au début des années 1990 dans l'intention de connaître leur insertion professionnelle et sociale dans un contexte peu favorable. En effet, membres de la génération X, ils étaient, comme les autres jeunes, en butte à toutes sortes de difficultés. L'enquête cherchait à savoir s'ils formaient, par contraste aux *baby boomers*, la « génération sacrifiée » que Fernand Dumont décelait dans leurs rangs du fait que, bien que richement dotés en termes de formation et de diplôme, ils ne pouvaient nullement aspirer aux droits et aux pouvoirs garants de l'ascension sociale connue par leurs propres parents. Ils en seraient privés selon lui en raison du pouvoir démographique du *baby-boom* qui, à la bonne heure, a joué en leur faveur et s'est ensuite mué en corporatisme en vertu duquel les *baby-boomers* « ont accaparé un grand nombre d'emplois, contrôlé les organisations sociales mises en place et se sont dotés d'un système de sécurité jusqu'alors inconnu » (Dumont, 1986, p. 22). L'étude comparative de diplômés issus des générations des *baby boomers* et des *baby busters* (Hamel, 2003) a donc été entreprise pour connaître le cas échéant les ratés de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de l'époque amalgamés, à tort ou à raison, à la *Génération X* (Coupland, 1993) et du portrait sarcastique qui en était fait dans *Le déclin de l'empire américain* (Arcand, 1986, p. 11), une génération victime de la précédente pour trois raisons : le nombre, le nombre, le nombre.

Force est d'admettre qu'obtenir leur collaboration et réaliser les entrevues requises n'ont pas fait problème, surtout à l'époque où les contraintes éthiques brillaient par leur absence. Il suffisait d'un coup de téléphone et d'une simple conversation de deux minutes pour dissiper tous doutes et ainsi avoir droit de débarquer dans le salon des sujets ciblés avec rien d'autre qu'un magnétophone pour collecter les données nécessaires à l'enquête. L'entrevue terminée, aucune obligation n'était faite à l'enquêteur d'offrir des garanties de confidentialité, ni de rendre des comptes. Les « jeunes diplômés », quant à eux, ne répugnaient d'aucune façon à collaborer avec un chercheur identique aux professeurs connus dans les murs de l'université qu'ils venaient à peine de quitter.

Les diplômés en médecine donnaient toutefois des tracas du fait que, dans leur esprit, la sociologie était conçue péjorativement comme « science molle » et donc difficilement assimilable à une entreprise sérieuse à laquelle ils pouvaient consentir à collaborer. Ils affichaient une certaine condescendance et refusaient net d'accorder une entrevue susceptible de leur « faire perdre leur temps ». Sous le signe de la vigilance

épistémologique, propre à connaître les « catégories de perception du monde social » à l'œuvre et à « produire une connaissance des instruments de connaissance », diverses stratégies ont été mises de l'avant afin d'obtenir la collaboration des médecins nouvellement diplômés, mais sans succès. Une lettre sur papier officiel envoyé au préalable est rarement parvenue à les convaincre du sérieux de l'enquête sociologique.

Seul un nombre infime de diplômés en médecine ont bien voulu y donner suite en accordant une entrevue au téléphone, faute de temps, et en choisissant leur interlocuteur, le chercheur principal qui, professeur en titre, représentait dans leur esprit le vis-à-vis avec lequel ils pouvaient discuter à égalité. Les réponses aux questions témoignaient d'un manque d'intérêt évident, amplifié par la distraction des activités ambiantes montrant éloquentement qu'ils étaient occupés. Dans ces conditions, il a fallu déclarer forfait et se résoudre à penser que, selon toute vraisemblance, les étudiants en médecine n'avaient eu aucune peine au terme de leurs études à s'insérer en emploi et à s'intégrer à la société, faute d'avoir pu recueillir de leur bouche les données requises pour pouvoir le démontrer.

4. Une enquête sur les diplômés entrés dans la vie adulte

Un concours de circonstances a permis de retrouver une décennie plus tard les mêmes jeunes diplômés, associés auparavant au *baby bust*, afin de savoir s'ils s'étaient finalement insérés en emploi conformément aux formations certifiées par leur diplôme et s'ils se sentaient ainsi intégrés à la société du fait que le travail régulier leur permettait de bénéficier de droits et de pouvoirs. Les données nominatives obtenues dix ans plus tôt, libres de toute surveillance éthique, avaient été tout simplement conservées loin des regards malveillants et réutilisées sans permission spéciale. Les sujets de cette nouvelle enquête ne s'étonnaient guère d'être à nouveau sollicités et acceptaient de collaborer sur le champ sur la base d'une invitation faite au téléphone par le chercheur principal connu auparavant et dont ils avaient manifestement gardé un bon souvenir.

Les premières entrevues qualitatives réalisées auprès d'eux se sont toutefois révélées décevantes du fait que, à la surprise des répondants, elles étaient conduites par d'autres jeunes interviewers que ceux connus dix ans plus tôt. Les novices, loin d'être maladroits, ne représentaient pas les interlocuteurs susceptibles de créer la complicité requise pour établir la *continuité* nécessaire pour concevoir leur récit d'insertion (Demazière et Dubar, 1997) sous les traits de la sécurité ontologique que Giddens (1998) associe en théorie à « la confiance de la plupart des êtres humains dans la continuité de leur propre identité et dans la constance des environnements d'action sociaux et matériels » (p. 98).

En clair, faute de trouver un vis-à-vis complice, les réponses aux questions étaient brèves, évasives et formulées sous le mode de l'évidence, de sorte que les nouveaux interviewers avaient peine à donner la réplique. Les entrevues tournaient court. La présence à leurs côtés du chercheur principal, figure connue auparavant, s'est révélée nécessaire bien que l'entrevue était maintes fois dirigée par les chercheurs en herbe. Il a été ensuite convenu que le responsable de l'enquête contacte au téléphone les éventuels sujets à l'entrevue pour fixer le moment opportun, mais surtout pour leur rappeler la teneur des propos qu'ils avaient formulés dix ans plus tôt avec, à la clé, l'offre

de leur envoyer préalablement par la poste l'enregistrement audio ou le verbatim de l'entrevue afin d'être dans le coup. L'initiative a connu un succès relativement bon, mais avant de répondre favorablement à l'invitation d'accorder une nouvelle entrevue, ils avouaient pour bon nombre d'entre eux préférer rencontrer le chercheur principal, voire les étudiants de l'époque, à leurs premières armes comme interviewers et qui, diplômés depuis, avaient quitté l'université et exerçaient à leur tour le métier de sociologue en volant de leurs propres ailes.

5. L'étude de l'insertion professionnelle et sociale des non-diplômés

Les difficultés rencontrées n'étaient cependant rien par rapport aux problèmes surgis lors d'une recherche collective sur les « non-diplômés du secondaire et du collégial » (Gauthier, Hamel, Molgat, Trottier, Turcotte et Vultur, 2004) identifiés ainsi dans les registres du ministère de l'Éducation du Québec. L'expérience a été extrêmement rude. Le chercheur patenté, avancé en âge, s'est vite heurté à des jeunes pour qui être étudiant avait été une dure épreuve et, pour cette raison, n'étaient pas vraiment intéressés à en parler à un professeur d'université ou à un étudiant en voie d'obtenir son diplôme et donc susceptible de porter un regard condescendant face à l'échec connu à l'école. L'obligation faite de les rejoindre en leur adressant une lettre officielle est venue décupler les refus de collaborer en accordant une entrevue au moment approprié. Le papier en-tête, identifiant les chercheurs à une université, compromettait d'emblée la conversation téléphonique destinée à expliquer les objectifs de l'enquête et la nécessité d'y collaborer. Les refus encaissés ont toutefois permis d'identifier le moyen méthodologique requis pour obtenir et réaliser les entrevues utiles pour connaître l'insertion sociale et professionnelle des non-diplômés : l'entrevue au téléphone.

Si le recours à l'entrevue téléphonique s'est d'abord imposé au vu de l'épuisement rapide des banques de données fournies par le ministère de l'Éducation afin d'identifier les candidats, il a été ensuite considéré comme moyen méthodologique parfait pour collecter des informations nettement plus riches que celles obtenues en tête-à-tête du fait qu'elle rendait possible l'égalité sociale entre les interlocuteurs sur la base de l'anonymat – ou, en d'autres termes, de l'invisibilité – propice à cette fin. Le taux de réponse positive pour collaborer à l'enquête a grimpé en flèche dès lors qu'il était fait mention dans la lettre de cette éventualité : réaliser l'entrevue au téléphone.

6. Une enquête sur la génération numérique

Une coïncidence, en fait un appel d'offres, a voulu que soit conduite en parallèle à cette enquête sur l'insertion professionnelle et sociale des non-diplômés une étude sur le même sujet auprès des jeunes promis au succès à ce chapitre du fait qu'ils avaient décidé de s'inscrire aux programmes de formation en phase avec la « nouvelle économie » axée sur le multimédia, l'informatique et les biotechnologies. L'enquête exploratoire conduite pour les besoins du devis de recherche soumis afin de se voir octroyer le financement requis avait vite permis de constater que la collaboration des jeunes évoluant dans ces domaines requérait d'office de conduire un sondage en ligne préalablement à des entrevues susceptibles d'enrichir les résultats obtenus par ce

moyen. En bref, ils concevaient difficilement que, « de nos jours », les chercheurs ne parviennent pas à poser leurs questions autrement qu'en leur imposant l'obligation de les rencontrer à un moment et dans un lieu précis, eux qui sont mobiles et gouvernés par un horaire flexible et changeant. La collaboration de cette génération numérique s'obtenait par ce moyen, le sondage en ligne, auquel ils pouvaient répondre à leur guise et selon leur disponibilité.

Les expériences destinées à vérifier la pertinence des questions posées et la valeur de la maquette graphique ont vite montré que le sondage en ligne devait permettre aux répondants de *qualifier* les réponses données selon les qualités qu'ils reconnaissaient à leur propre personne. En effet, de manière paradoxale, l'anonymat du sondage en ligne, complété en l'absence d'un vis-à-vis, avait inversement pour contrepartie de leur permettre de répondre aux questions en tant que répondant distinct de tout autre. La tendance s'explique en sociologie à la lumière de l'individualisation, la volonté d'agir par soi-même, que Touraine (2014, p. 321-322) associe à la *subjectivation* correspondant à ses yeux « à une montée vers soi-même comme porteurs de droits » née de « la confiance en soi [...] en même temps que de l'opposition à tous les obstacles sociaux et politiques à la réalisation de soi ». Selon lui, la subjectivation à l'œuvre crée le « besoin d'être acteur » capable par exemple de remédier au « mal de la jeunesse moins lié au désir d'acquisition de nouveaux biens qu'à la perte d'identité et au sentiment qu'éprouvent les jeunes d'être *privés du droit d'être les acteurs de leur propre vie* » (souligné de l'auteur. Touraine, 2014, p. 125). Le besoin d'être acteur, devenu irrépressible, se manifeste en cherchant à se doter de qualités distinctes, en les débusquant dans leur propre personne, dans l'intention de les exhiber afin de pouvoir être soi-même ou plus exactement avoir *droit* d'être soi-même.

Sous ce chef, il a fallu, non sans mal, réussir ce tour de force : rejoindre les sujets à l'enquête et les convaincre de collaborer au sondage en ligne en leur faisant miroiter que leurs réponses allaient répercuter la personnalité qui est la leur sans toutefois pouvoir la connaître par interaction en face à face.

L'expérience a été répétée quelques années plus tard à l'occasion de l'étude des valeurs des étudiants conçues sous le signe de l'importance qu'ils attribuent à leur formation, à leur discipline de prédilection et à l'institution dans laquelle ils ont évolué, pour conduire et, le cas échéant, réussir leurs études collégiales ou universitaires (Hamel, Doré et Méthot, 2011, 2009). Sans entrer dans les détails, l'enquête cherchait à savoir si le « rapport aux études » (Erllich, 2004; Dubet, 1996) se formait sous les traits de valeurs dites instrumentales, conformes à l'utilitarisme, ou, inversement, de valeurs expressives axées résolument sur la réalisation de soi et cela au sein de deux cohortes étudiantes susceptibles de représenter ces deux inflexions en la matière. Les étudiants et étudiantes, inscrits au Cégep ou à l'université, pouvant être associés au domaine de la médecine formaient la première cohorte, tandis que la seconde était composée d'étudiants et étudiantes destinés à œuvrer dans le champ de la sociologie.

Sous l'égide des deux enquêtes rapidement évoquées ici, le sondage en ligne était suivi d'une série d'entrevues qualitatives destinées à mettre en relief les résultats de l'analyse

produite sur cette base. Certains répondants rejoins dans cette intention, accorder une entrevue, résolument partisans du sondage en ligne, se sont empressés de savoir si l'entrevue pouvait être réalisée à distance, au téléphone certes, mais également par les *nouveaux médias* que représente *Skype* ou via la caméra du portable ou de leur téléphone mobile.

Le recours à ces moyens techniques tient au fait que ces jeunes, à l'ère de *Twitter*, ne voient pas la pertinence, ni l'intérêt de rencontrer leur interlocuteur en personne, habitués qu'ils sont à communiquer avec autrui de cette manière et au moment qui leur convient. La médiation de ces technologies ne leur apparaît nullement source d'anonymat susceptible de se répercuter dans l'entrevue sous forme de réponses courtes et formulées machinalement.

7. De quelques problèmes méthodologiques pour étudier les jeunes

Il ressort ici que les enjeux méthodologiques et les problèmes des enquêtes qualitatives sur la jeunesse varient selon les visages des jeunes ciblés dans chaque cas. Bref, le recueil et l'analyse des données sont largement infléchis par le fait qu'ils sont 1) jeunes par contraste à étudiants, 2) diplômés par rapport à non diplômés, 3) jeunes ou étudiants diplômés par différence à jeunes ou étudiants diplômés de la génération dite numérique.

Les visages des jeunes, on le verra maintenant, sont responsables à bien des égards des difficultés susceptibles de se manifester dans les opérations destinées 1) à obtenir leur collaboration, 2) à collecter les données requises, 3) à produire l'analyse au programme et 4) à communiquer les résultats sur lesquels se fondent l'explication sociologique avancée. Il est opportun ici de les aborder dans cet ordre.

7.1 Sur la collaboration des jeunes enquêtés

La collaboration de jeunes à des enquêtes sociologiques, qualitatives de surcroît, représente aujourd'hui un véritable défi. Jadis, à l'époque où la rectitude politique et les exigences éthiques ne faisaient pas loi, il était possible d'obtenir des institutions – universitaires ou publiques – les données nominatives des jeunes susceptibles d'être rejoins pour être sujets aux enquêtes à conduire. Aucune restriction n'était de mise pour obtenir le nom de la personne, son adresse et son numéro de téléphone. Il suffisait ensuite de donner un coup de fil, se présenter, fournir de rapides informations sur l'enquête et, sur l'élan, fixer le rendez-vous nécessaire à la réalisation de l'entrevue. L'aperçu des questions au programme n'était pas utile, ni le besoin de montrer patte blanche autrement qu'en s'identifiant « je suis chercheur à l'Université de Montréal ». Les diplômés se déclaraient ravis de constater que des chercheurs universitaires s'intéressaient à leur insertion sociale et professionnelle. Toutefois, on l'a dit, déjà à l'époque, les diplômés en médecine avaient tendance à faire la sourde oreille du fait que, pour eux, la sociologie ne correspond nullement à la science dont ils se font fort et qui donne tout son lustre au statut qu'ils se reconnaissent eux-mêmes. Rédiger une lettre sur papier officiel, avec à la clé la description exacte des motifs et de l'objet de la

recherche, s'est révélé le moyen requis pour régler partiellement le problème, mais avec un relatif succès.

Les règles édictées par la Commission d'accès à l'information et celles en vigueur dans les universités¹ obligent de nos jours les chercheurs à s'adresser par courrier aux éventuels candidats à leurs enquêtes. Il est requis en effet de consigner par écrit les motivations qui les poussent à solliciter leur collaboration en ayant soin d'expliquer clairement les tenants et aboutissants de l'étude à laquelle on les invite à participer, de même que les engagements pris à leur égard pour protéger leur identité et la confidentialité de l'information qu'ils voudront bien leur communiquer dans le cadre d'une entrevue, par exemple. Si, sur cette base, ils n'éprouvent nul intérêt à participer à l'enquête, ils sont invités à le signaler aux chercheurs de vive voix ou par écrit.

La lettre en question a souvent l'effet contraire à celui anticipé. Loin d'être le fer de lance de la participation requise au succès de l'entreprise, elle renferme suffisamment d'informations propres à inquiéter les éventuels candidats ou à leur fournir le prétexte d'être inaptes ou ne pas avoir le temps requis pour se prêter à l'exercice. La lettre a suscité peu de retour du fait qu'elle était sans doute mise à la poubelle ou oubliée. La patience des chercheurs ayant été mise à rude épreuve, il avait été demandé aux autorités concernées² de pouvoir contacter les destinataires au téléphone, quinze jours après l'envoi de la lettre, afin de vérifier sa réception et de connaître la réponse à la demande qu'elle renferme. L'idéal aurait été à nos yeux de pouvoir les contacter et de communiquer par courriel, mais l'instance protectrice du droit à la confidentialité a refusé aux chercheurs l'accès aux adresses électroniques des individus concernés par l'enquête au programme.

La lettre se conçoit par conséquent en fonction de l'« enjeu méthodologique » que représente son pouvoir de convaincre ses destinataires du bien-fondé de l'enquête et de la nécessité d'y collaborer. Pour cette raison, la rédaction de la lettre s'est révélée une opération délicate, exigeant les services d'une rédactrice aguerrie et une série de

¹ Au Québec, par exemple, la Commission d'accès à l'information force les sociologues désireux d'entreprendre des enquêtes de terrain à signer des ententes formelles les obligeant d'abord à ne jamais entrer directement en contact avec les enquêtés, par téléphone ou par courriel, pour les inviter à collaborer à leurs recherches. Les institutions susceptibles de divulguer aux chercheurs les informations nominatives dont ils ont besoin à cet effet se voient confier cette responsabilité : *prévenir* les personnes éventuellement ciblées qu'elles seront prochainement sollicitées par courrier pour collaborer à une enquête, à laquelle elles sont toutefois libres de collaborer ou non. Ces personnes peuvent déjà à ce stade prier leurs institutions de bien vouloir signifier aux chercheurs leur refus de collaborer ou de retirer les informations nominatives les concernant des banques de données susceptibles d'être transmises aux chercheurs. Ensuite, l'invitation à collaborer doit faire l'objet d'une lettre officielle dans laquelle – outre les objectifs de l'enquête, l'identité des chercheurs et l'éventualité de recevoir un coup de téléphone pour prévoir l'entrevue – sont énumérés les droits et les pouvoirs qui leur sont consentis, notamment : 1) le droit de refuser de vive voix à collaborer à l'enquête; 2) le droit de déterminer à leur convenance le moment et le lieu de l'entrevue; 3) le droit d'exiger de rendre anonyme leur identité et toute information susceptible de la retracer; 4) le droit de mettre fin à l'entrevue si requis et 5) le droit à la confidentialité des informations jugées compromettantes ou sensibles. Si les personnes ciblées acceptent de collaborer de leur plein gré, en décidant par exemple d'accorder une entrevue, avant même que celle-ci ne commence, elles seront à nouveau invitées à lire et à signer des formulaires de consentement éclairé dans lesquels – *grosso modo* – sont réitérés les droits et les pouvoirs qui viennent d'être énumérés. L'enquêté en obtiendra copie, contresignée par l'enquêteur, tandis que ce dernier en conservera la version originale pour faire foi de l'accord obtenu.

² La Commission d'accès à l'information du Québec.

prétests auprès d'étudiants pour savoir si son contenu éveillait l'intérêt et l'inclination à répondre à l'appel formulé en mots justes et facilement compréhensibles.

7.2 Sur la collecte des données

Qu'elle soit mobilisée ou non en marge d'une autre méthode de collecte, comme le sondage en ligne, l'entrevue qualitative implique des opérations délicates pour obtenir les données dont ont besoin les chercheurs. L'enquête conduite voilà longtemps auprès des diplômés a révélé que la réalisation de l'entrevue, rarement problématique, se butait chez les médecins nouvellement diplômés à la personne même de l'enquêteur. S'il ou si elle était jeune, à peine quelques années de moins que l'enquêté, l'entrevue était courte et les réponses laconiques, parfois cinglantes, afin de signifier que l'exercice n'avait aucun intérêt du fait qu'il ne correspondait pas à une entreprise sérieuse digne de la science. Le professeur, chercheur aguerri et âgé, devait remplacer les jeunes enquêteurs obligés de déclarer forfait. C'est à ce prix que la maigre collaboration des médecins fraîchement diplômés a été obtenue de haute lutte. L'entrevue au téléphone, donnée au professeur d'université, se révélait, dans ces conditions, opportune du fait « qu'elle ne vous fera pas perdre votre temps » (en raison de votre horaire sans doute aussi chargé que le mien), ni « ne me fera perdre le mien » (parce que je n'accorde pas vraiment de crédit à votre enquête).

L'entrevue au téléphone est également apparue comme le moyen requis pour obtenir et réaliser les entrevues utiles pour connaître l'insertion sociale et professionnelle des non-diplômés et cela pour de tout autre raison. En effet, l'anonymat de l'entretien téléphonique effaçait à bien des égards l'infériorité sociale des non-diplômés face à de jeunes interviewers universitaires potentiellement enclins à les juger faute de pouvoir afficher leurs lettres de créance. Le chercheur aguerri, pourtant désireux de les rencontrer en face à face, pouvait être identifié à un fonctionnaire de l'État venu sur place pour évaluer – ou contrôler – leur situation afin de réduire éventuellement leurs prestations d'aide sociale.

L'anonymat faisait ici office d'objectivation participante au sens où la conçoit Bourdieu (2003) : le moyen approprié pour gommer provisoirement – ou mettre entre parenthèses – les positions sociales en présence, fréquemment inégales du fait que l'enquêteur, richement doté en termes de ressources et pouvoirs, se trouve dans un rapport de supériorité face à son interlocuteur.

7.3 Sur les répercussions de la collecte sur l'analyse des données

Le besoin de collaborer à distance – contraire à l'enquête de terrain de nature qualitative – s'est d'autre part manifesté, sous une autre forme, dans le cadre des enquêtes conduites plus récemment sur l'insertion sociale et professionnelle de la génération numérique, en l'occurrence les jeunes ayant axé leurs formations collégiales et universitaires sur les domaines en phase avec la nouvelle économie, et ensuite sur les valeurs des étudiants inscrits au Cégep et à l'université. Les études exploratoires ont vite révélé les velléités de ces jeunes à vouloir collaborer au moyen du sondage en ligne et,

dans la foulée, en accordant des entrevues par la médiation des nouvelles technologies propres à l'ère numérique connue depuis leur enfance.

Le sondage en ligne se révélait des plus opportuns pour les rejoindre et pour les inciter à collaborer. Il ne posait pas de problème pour les besoins de l'enquête qualitative parce que, devant cette obligation de recourir à ce moyen, celle-ci a été conçue dans la perspective de la sémiométrie (Lebart, Piron et Steiner, 2003) qui, pour être bref, consiste à présenter aux répondants une liste assez vaste d'énoncés et à leur demander leur degré d'adhésion personnelle avec l'un et l'autre. Les énoncés sont évidemment élaborés en fonction de leur capacité à exprimer les valeurs attachées à ce qui fait l'objet de l'une et l'autre enquête, dans un cas, les valeurs reconnues à leur formation afin de pouvoir s'insérer dans la société et dans l'orbite professionnelle et, dans l'autre cas, les valeurs qui traduisent l'importance qu'ils attribuent à leurs programmes d'études, à la formation reçue et à l'institution dans laquelle les répondants ont évolué.

En le concevant sous la perspective sémiométrique, le sondage en ligne se conformait à nos yeux à l'individualisation qui est de rigueur dans la société actuelle et qui se manifeste avec acuité chez les jeunes. En effet, membres d'office de la génération numérique, ils tendent à former leurs qualités personnelles et à les développer au gré de leur utilisation des nouvelles technologies susceptibles de les répercuter dans les réseaux sociaux (Octobre, 2014). L'analyse a, dans la foulée, été conçue dans cette optique, celle de la sémiométrie, par la *force des choses*. En effet, le sondage en ligne a été conçu de manière à permettre aux répondants de qualifier leurs réponses et à se plier ainsi à l'individualisation en vigueur. Le recours à l'approche sémiométrique s'est imposé de ce fait, alors qu'au début l'enquête devait être conçue grâce à un sondage par questionnaire, non pas une série d'énoncés devant être qualifiés.

Sur cette base, dans les deux cas, l'enquête sur l'insertion sociale et professionnelle de la génération numérique et celle sur les valeurs des étudiants, des entrevues qualitatives ont été ensuite conduites auprès d'un échantillon représentatif des répondants afin de donner du relief aux sondages en ligne. Les moyens numériques se sont à l'occasion révélés utiles pour les recueillir. Elles ont été majoritairement recueillies par téléphone, mais souvent grâce au téléphone cellulaire avec les aléas de la mobilité. Les personnes contactées pouvaient répondre aux questions posées en marchant dans la rue ou dans des situations ou des endroits nuisibles à la communication réciproque requise. Il fallait alors leur demander de s'arrêter ou de repousser à plus tard le moment de l'entrevue. La ligne téléphonique du portable jouait également le rôle d'intermédiaire, mais son utilisation ne manquait pas de soulever les soupçons que l'interlocuteur répondait aux questions en consultant ses courriels, en naviguant sur le Web (des répondants prenaient soin par exemple de repérer la photographie du chercheur principal pendant l'entrevue), bref en se livrant à des activités numériques susceptibles de semer la distraction ruineuse pour la richesse de l'entrevue.

Dans le cadre des deux dernières enquêtes, l'entrevue se révélait à leurs yeux le tremplin parfait pour permettre aux répondants de répercuter sur la place publique leur propre personne en pouvant à cette fin divulguer à une large échelle le « point de vue » issu

des qualités qu'ils se reconnaissent eux-mêmes. La tendance explique à certains égards la collaboration exceptionnelle offerte sans rechigner par les étudiants et diplômés en médecine qui, de nos jours, sont majoritairement des femmes. En effet, contrairement aux expériences du passé, ils ont non seulement collaboré en masse au sondage en ligne, auquel ils pouvaient répondre à leur guise, mais acceptaient sur la lancée d'accorder une entrevue dans l'espoir de partager avec d'autres – à commencer par l'interviewer – leur « point de vue personnel ». L'entrevue, rarement réalisée en face à face, se révélait en effet pour eux l'occasion appropriée pour « faire le point sur ma vie de médecin » et sur l'élan pour faire publiquement connaître les qualités personnelles que requiert à tout instant la pratique de la profession.

7.4 Sur la communication des résultats de l'analyse

Ils s'étonnaient par conséquent que les chercheurs leur indiquent en fin d'entrevue qu'ils allaient rendre leurs réponses anonymes en vertu des règles éthiques en vigueur dans les instances de recherche. Ils se montraient déçus du fait qu'ils voulaient profiter de cette opportunité pour pouvoir s'exprimer à une vaste échelle comme c'est le cas dans les médias sociaux, *Twitter* ou *Facebook*, avec lesquels ils sont familiers. La suggestion de concevoir une page *Facebook* a été maintes fois répétée afin de leur faire connaître les résultats de l'analyse et leur permettre de réagir sur le coup. Cela leur aurait donné le droit de regard requis pour connaître exactement le sort que réserve à leurs propos l'analyse opérée indépendamment d'eux.

Ils étaient par conséquent nombreux à prier les chercheurs de leur adresser par courriel les résultats de l'enquête sur lesquels ils se donnaient le droit de réagir positivement ou négativement. Les jeunes sujets à enquête sont effectivement enclins à vouloir connaître les explications sociologiques destinées à rendre raison de ce qu'ils sont et font. Ils leur attribuent de la valeur du fait qu'elles leur apportent un éclairage susceptible de féconder leur « opinion personnelle » ou le point de vue qu'ils ont notamment l'occasion d'énoncer dans le cadre d'entrevue. Les théories sociologiques représentent ainsi une source d'information non négligeable pour enrichir leur connaissance pratique de ce qui fait l'objet des enquêtes conduites au nom de la sociologie de la jeunesse.

Les explications formulées à cette fin sont toutefois sujettes à critique au motif que les sociologues avancés en âge ne connaissent la jeunesse qu'en théorie, vue d'un œil non pas réprobateur, mais relativiste : une connaissance comme une autre. Si, cependant, les résultats de l'enquête à laquelle ils ont participé sont répercutés par les médias, ils ne font pas faute d'envoyer un courriel à leurs auteurs ou de les *texter*, pour se déclarer heureux d'avoir personnellement contribué à la production de connaissances capables d'expliquer la jeunesse sous l'optique théorique. Le pouvoir réflexif de la sociologie semble ainsi trouver son fait.

8. En guise de conclusion, l'enquête qualitative sur les jeunes à l'ère de l'individualisation et de la réflexivité

Sur le sujet, impossible de conclure sans faire mention que, de nos jours, les chercheurs ont affaire à des jeunes – étudiants ou non et diplômés ou non – déjà dotés, grâce au Web, d'informations – voire d'un point de vue – sur ce qui fait l'objet des enquêtes sociologiques et sur les enjeux méthodologiques présents dans les études produites pour expliquer la jeunesse. Ils bénéficient par conséquent de la réflexivité qui leur est utile pour juger de la pertinence des enquêtes sociologiques auxquelles on les invite à participer.

Ils peuvent également revendiquer un droit de regard sur leur élaboration et sur leur déroulement sous peine de refuser de collaborer. Somme toute, ils bénéficient aujourd'hui d'un pouvoir qu'ils ont la possibilité d'utiliser à bon escient, en participant de bon gré à la connaissance sociologique sur la jeunesse, ou inversement, en contestant la pertinence des enquêtes auxquelles on les invite à collaborer et revendiquer le droit à rejeter l'explication avancée dans la foulée.

Sur cette base, force est de constater pour conclure que, de nos jours, les jeunes posent problème sur le plan de la méthodologie qualitative, faisant dire aux chercheurs aguerris – avec une pointe de nostalgie – que la « jeunesse n'est plus ce qu'elle était » (Hamel, Pugeault-Cicchelli, Galland et Cicchelli, 2010). Les méthodes mobilisées aux fins de l'enquête et de l'analyse doivent se plier aux caractéristiques des personnes ciblées dans l'intention de connaître la jeunesse sous ses différents visages. Les problèmes tiennent de nouveau au fait qu'ils sont jeunes ou étudiants, diplômés ou non diplômés, membres à part entière ou non de la génération numérique.

Les méthodes qualitatives ont toutefois pour avantage à cet égard de permettre aux chercheurs de mettre cartes sur table et de faire preuve de transparence dans la conduite des enquêtes à leur programme et cela, paradoxalement, au moment même où les jeunes veulent plus que jamais y collaborer à distance du fait que, se considérant égaux à leurs vis-à-vis, sociologues en l'occurrence, et se reconnaissant un pouvoir de réflexion, ils ne voient pas d'obligation à accepter de collaborer aux enquêtes conduites pour rendre compte de ce que sont les jeunes d'aujourd'hui.

Bibliographie

Arcand, D. (1986). *Le déclin de l'empire américain*, Montréal, Boréal.

Bourdieu, P. (1986). « De quoi parle-t-on quand on parle du "problème de la jeunesse" ? », dans Annick Percheron et François Proust (dir.) *Les jeunes et les autres*, Vauresson, Centre de recherche interdisciplinaire de Vauresson, 229-234.

Bourdieu, P. (2003). « L'objectivation participante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 150, p. 43-58. Article repris dans *Esquisses algériennes*, coll. Liber, Paris, Seuil, 2008, 323-339.

Coupland, D. (1993). *Génération X*, Paris, Robert Laffont.

- Demazière, D. et C. Dubar (1997). *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, coll. Essais et recherches, Paris, Nathan.
- Dubet, F. (1996). « Des raisons d'étudier », *Agora*, 6, 57-67.
- Dumont, F. (1986). « Âges, générations, sociétés de la jeunesse », dans Fernand Dumont (dir.), *Une société des jeunes ?*, Québec, Éditions de l'IQRC.
- Erllich, V. (2004). « L'identité étudiante : particularités et contrastes », *Comprendre - Revue de philosophie et de sciences sociales*, numéro 5 « Comprendre les jeunes » dirigé par Dubet, F., Galland, O., Deschavanne, E., 2004, p. 121-140.
- Gauthier, M., Hamel, J., Molgat, M., Trottier, C., Turcotte, C. et M. Vultur (2004), *L'insertion professionnelle et le rapport au travail des jeunes qui ont interrompu leurs études secondaires ou collégiales en 1996-1997 : étude rétrospective*, Montréal-Québec, INRS-Urbanisation, Culture et Société.
- Giddens, A. (1998). *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan.
- Hamel, J., Doré, G. et C. Méthot (2009). *Étudier au cégep et à l'université, un moyen ou une fin?*, Montréal-Québec, INRS-Urbanisation, Culture et Société.
- Hamel, J., Doré, G. et C. Méthot (2011). "Studying and being a student : How are these valued by Today's Youth. The Perspective of french language sociology on the issue", *Journal of Youth Studies*, 14 (2), 233-245.
- Hamel, J., Pugeault-Cicchelli, C., Galland, O. et V. Cicchelli (2010), *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Hamel, J. (2003). « Pour une vue longitudinale sur les jeunes et le travail », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. CXV, p. 255-268.
- Lebart, L., Piron, M. et J.-F. Steiner (2003). *La sémiométrie : essai de statistique structurale*, Paris, Dunod,
- Octobre, S. (2014). *Deux pouces et des neurones. Les cultures juvéniles de l'ère médiatique à l'ère numérique*, coll. Questions de culture, Paris, La Documentation française
- Touraine, A. (2014), *La fin des sociétés*, coll. La couleur des idées, Paris, Seuil.